

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.12.131.B

**Ecole d'art de
GrandAngoulême :
adhésion à
l'association SCCUC**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Yannick PERONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Fabienne GODICHAUD, Alain THOMAS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.12.131.B**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

ECOLE D'ART DE GRANDANGOULEME : ADHESION A L'ASSOCIATION SCCUC

Par délibération n°13 du 28 janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'école d'art de GrandAngoulême.

Cette école a pour mission entre autre depuis 2009, de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art.

Les étudiants de la Classe prépa de l'école d'art de GrandAngoulême bénéficient du statut étudiant (CROUS et volet social), par l'agrément du Ministère de la Culture.

L'école d'art de GrandAngoulême fait partie du Campus de l'image Magelis d'Angoulême.

Dans le cadre de la formation supérieure, le SCCUC (service et culture Campus universitaire de la Charente), a été créé en 2015 afin de développer des actions à caractère social, culturel, éducatif et sportif à destination des étudiants de la Charente. Cette association est constituée de membres bénévoles, enseignants, directeurs d'établissements filières post-bac affiliés au SCUCC.

Cette association est soutenue par des partenaires institutionnels : Etat, IConseil Départemental, Conseil Régional, GrandAngoulême, mairies d'Angoulême et de La Couronne, ainsi que par des partenaires privés.

Aujourd'hui, il est donc proposé d'adhérer au SCCUC, afin que les étudiants de la classe prépa de l'école d'art bénéficient des actions et services proposés par l'association et ainsi offrir à chaque étudiant un cadre propice à sa réussite universitaire dans des volets scolaires, sociaux, économiques mais aussi culturels.

La cotisation annuelle s'élève pour l'année scolaire 2019/2020 à 150 €.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 26 novembre 2019

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association « service et culture Campus universitaire de la Charente » (SCCUC) qui s'élève, à titre informatif à 150 €.pour l'année scolaire 2019/2020.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6281 – rubrique 321.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 décembre 2019	<u>Affiché le :</u> 26 décembre 2019